



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ESPACE SUD MARTINIQUE (CAESM)

Adaptation au changement climatique de la façade littorale de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

La CAESM souhaite disposer d'un **outil de connaissance** et d'**observation** de son territoire afin de prendre en compte les multiples **aléas naturels** qui menacent **les populations** majoritairement installées sur le littoral, la **biodiversité** mais aussi **l'économie touristique**, principale source de revenu pour le sud de la Martinique. L'ambition est d'initier le premier **PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du littoral martiniquais.



Risques naturels
visés
Érosion côtière
et submersion



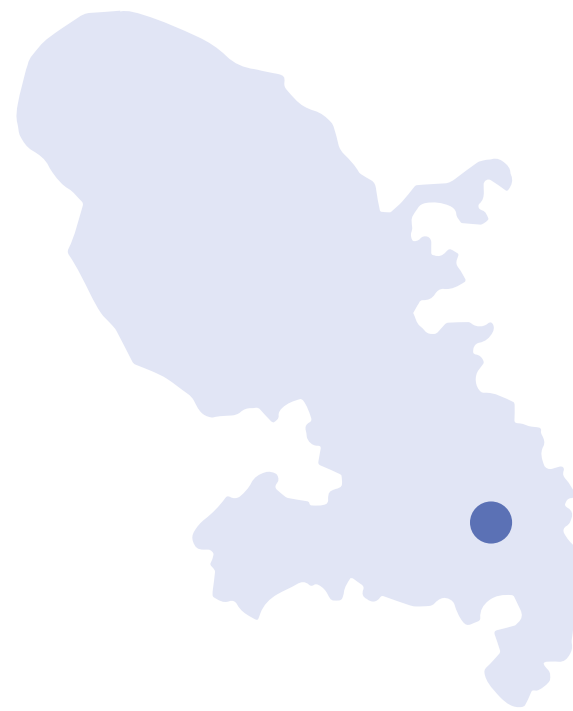
Calendrier
38 mois



Budget
174 521 €



Thématiques
Inondation, habitat, activités
économiques, infrastructures,
biodiversité



PROJET D'ÉTUDE

Le projet d'étude porté par le Cerema et la CAESM s'est articulé autour de 3 axes :

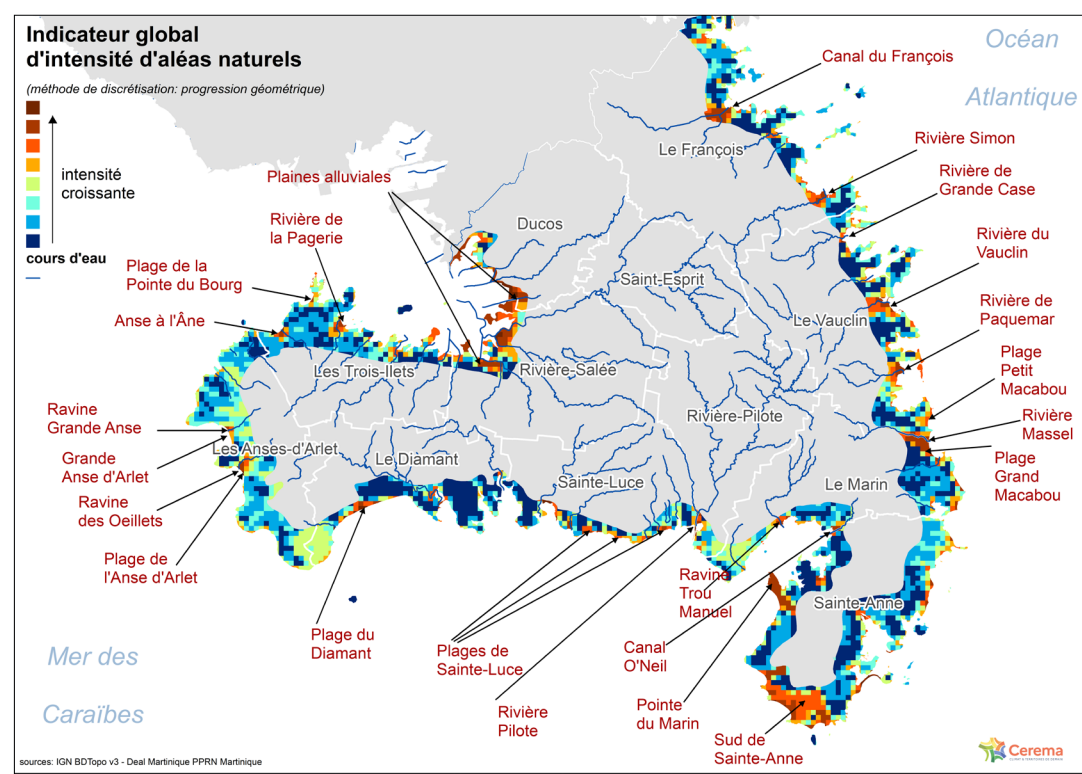
- L'élaboration d'un état des lieux ciblé sur la frange littorale
- La réalisation de 5 fiches techniques méthodologiques (3 fiches sur des solutions d'adaptation au changement climatique et 2 fiches sur les zonages réglementaires orange-bleu du PPRN)
- L'élaboration d'un PAPI Littoral

PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'état des lieux de la frange littorale confirme et précise son **attractivité** et sa forte **exposition** aux risques littoraux. Le croisement des enjeux identifiés avec un « **indicateur global d'intensité d'aléas naturels** » ainsi qu'avec des estimations de la hausse du niveau marin (aux horizons 2030 et 2050) permet de pointer les secteurs à forts enjeux des 11 communes de la frange littorale.

Des entretiens et des visites terrain avec les élus et techniciens des communes littorales, sur la base d'un questionnaire, ont contribué à **partager des connaissances** et enrichir les fiches techniques méthodologiques.

Les fiches sur **l'adaptation au changement climatique** présentent un cadre d'harmonisation des pistes de solutions à différents pas de temps. Elles comportent divers outils, **solutions d'adaptation fondées sur la nature** (SafN) ou de **recomposition spatiale**, les clés de réussite et des retours d'expériences de structures en démarche d'adaptation. Elles sont illustrées par des focus sur les secteurs à enjeux identifiés sur la frange littorale.



Indicateur global d'intensité d'aléas naturels sur la frange littorale de l'Espace Sud Martinique

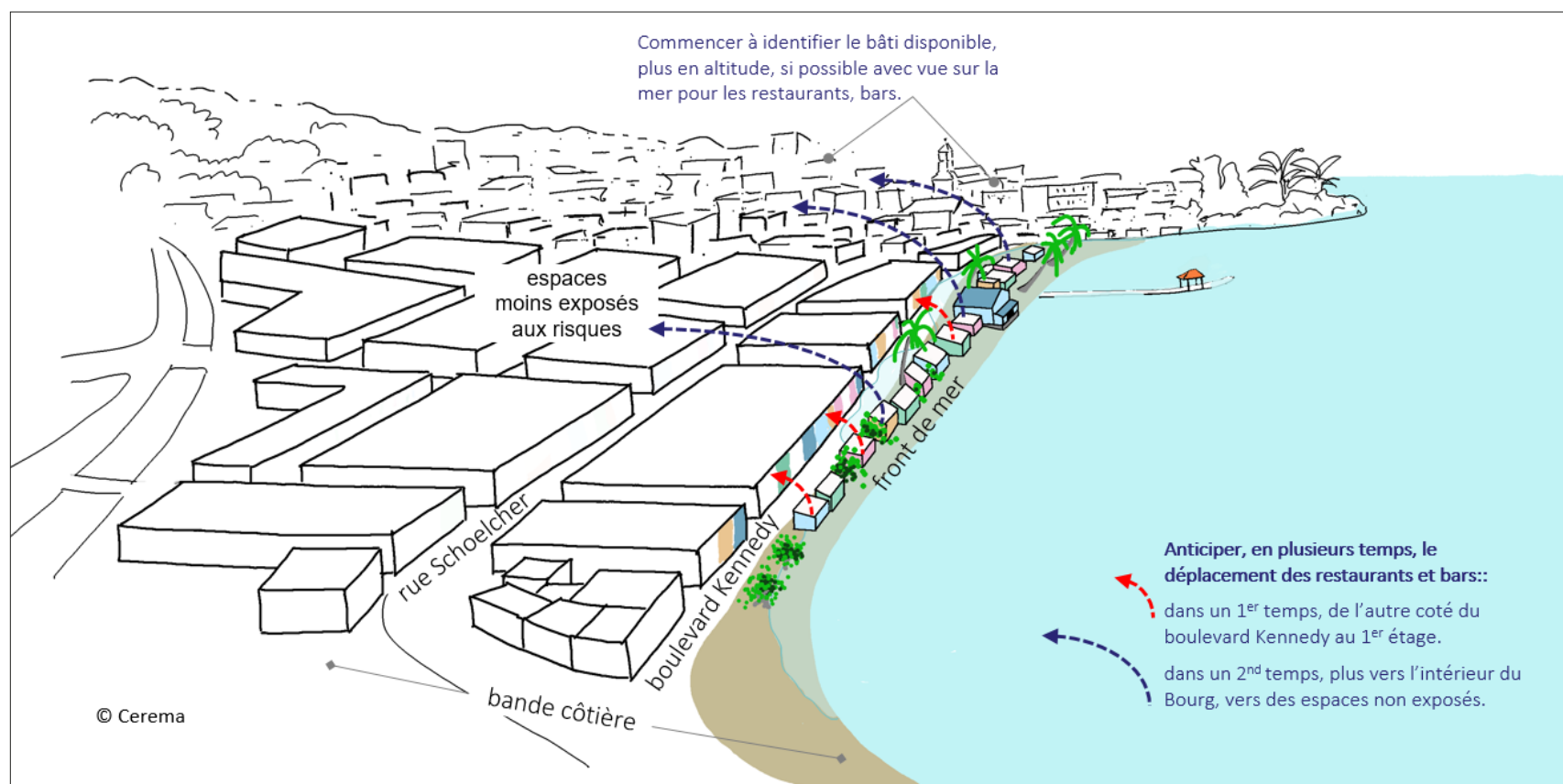
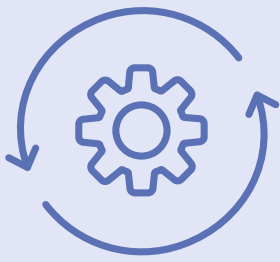


Schéma présentant une solution de recomposition spatiale à Sainte-Luce

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- **Combiner les solutions** en fonction du contexte local et de la population présente prévient les phénomènes de mal adaptation tout en contribuant à **l'acceptabilité des solutions** et la mise en œuvre de la recomposition spatiale à long terme.
- Combiner les solutions, notamment avec **les SafN** comme dans le cadre du projet Waliwa à Sainte-Luce, permet d'adapter les projets aux aléas naturels et améliore **la résilience territoriale**. Sur le territoire de la CAESM, des SafN ont été plébiscitées : **surveillance et entretien** réguliers des cours d'eau, ravines et canaux ; **préservation** des systèmes côtiers, des mangroves, herbiers et récifs coralliens.



- **Échanger** régulièrement avec les élus et techniciens de la communauté d'agglomération, des communes ainsi que des parties prenantes favorise le **partage des informations** et des **connaissances** locales.



- **S'appuyer sur des démarches en cours** contribue à démontrer que la mise en œuvre de solutions innovantes est possible. Par exemple, la commune du François anticipe et prépare son territoire à la hausse inéluctable du niveau marin.
- **Intégrer la dimension humaine** (conscientisation sur le temps long, accompagnement psychologique et financier auprès des familles etc.) au sein de la démarche, favorise **l'acceptabilité des solutions**.

PARTENAIRES

